

## Des Français au Portugal

**D**e quelle manière les Français s'intègrent-ils et vivent-ils au Portugal ? Pour répondre à cette question, les données consulaires sont une source importante. On étudiera ici le cas des neuf districts du Nord et Centre-Nord du Portugal qui correspondent à la circonscription consulaire du Consulat général de France à Porto, en trois temps : quelques chiffres (combien y a-t-il de Français dans la circonscription consulaire de Porto ?), les caractéristiques de cette communauté – ce qui donne déjà des indications sur les conditions de leur insertion –, enfin quelques observations sur la manière dont les Français s'intègrent localement<sup>1</sup>.

Les chiffres et observations qui suivent montrent qu'une analyse précise des conditions d'insertion d'une communauté de citoyens européens dans un autre pays de l'Union européenne dévoile la persistance de clivages administratifs, culturels et psychologiques dans la mise en place d'une véritable Europe des personnes.

### Il y a de plus en plus de Français au Portugal

Sur presque 10 000 Français immatriculés aujourd'hui au Portugal dans les deux consulats de Lisbonne et de Porto, un peu plus d'un tiers, soit près de 3 500 personnes, vit au Nord du Portugal, zone qui correspond à la circonscription consulaire du consulat de Porto.

Ce chiffre a doublé en dix ans, avec une augmentation de 40 % au cours des quatre dernières années (de 1995 à 1998).

FRANÇAIS IMMATICULÉS AU PORTUGAL

Année	1900	1950	1960	1970	1980	1985	1990	1995	2000*
Total	1 650	1 900	2 055	3 527	4 416	4 779	5 941	7 973	8 937
Lisbonne**	1 200	1 500	1 729	3 082	3 630	3 561	4 139	5 525	5 615
Porto**	450	400	326	445	786	1 218	1 802	2 448	3 322

\* au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

\*\* c'est-à-dire dans l'ensemble de la circonscription consulaire.

Source : Service des Français à l'étranger, ministère des Affaires étrangères, Archives des postes diplomatiques et consulaires, Nantes.

1. Cet article est la version écrite de la communication « Aspects de l'insertion des Français et des Franco-Portugais au Portugal » lors de la table ronde « Migrations, intégration et citoyenneté » à la faculté d'économie de Porto le 20 mai 1999. Les chiffres mentionnés ont été mis à jour au printemps 2000.

FRANÇAIS IMMATRICULÉS AU PORTUGAL, ÉVOLUTIONS RÉCENTES EN %

<i>Années</i>	<i>2000/1990</i>	<i>1990/1980</i>	<i>2000/1900</i>
Total	+ 50,42	+ 34,53	+ 441,63
Lisbonne**	+ 35,66	+ 14,02	+ 367,92
Porto**	+ 84,35	+ 129,26	+ 638,22

\* et \*\* : *idem supra*. Source : *idem*.

Le graphique de la page 61 représente cette évolution.

On constate donc une augmentation notable du nombre de Français résidant au Portugal à partir du milieu des années 1960, plus tardive mais proportionnellement plus rapide dans la circonscription consulaire de Porto : + 322 % à Porto, contre + 54 % à Lisbonne, sur les deux dernières décennies (de 1980 à 2000).

Au-delà de l'augmentation générale du nombre de Français au Portugal au cours des vingt-cinq dernières années, laquelle résulte, comme dans les autres pays d'Europe occidentale, de l'ouverture du pays et de son développement économique, l'explication de l'évolution plus rapide du nombre de Français à Porto est à rechercher dans un phénomène spécifique : le « retour au pays » d'une proportion importante des enfants de Portugais ayant émigré en France dans les années 1960-1975, en majorité originaires du Nord et du Centre du Portugal, et qui ont entre-temps acquis la nationalité française (sans perdre la nationalité de leurs parents)<sup>2</sup>.

La très grande majorité des Français immatriculés à Porto est ainsi constituée de résidents installés récemment mais durablement dans la circonscription. La proportion de détachés – c'est-à-dire de personnes séjournant au Portugal pour une période limitée – s'est paradoxalement réduite ces dernières années. En fait, ceci est une conséquence de l'intégration européenne en matière d'emploi de cadres, les cadres français ayant été le plus souvent remplacés par des cadres portugais.

La communauté française au Nord du Portugal est répartie géographiquement de manière relativement équilibrée dans l'ensemble de la circonscription. À la différence de Lisbonne, qui rassemble plus de 70 % des immatriculés, 30 % seulement des immatriculés à Porto résident dans le « Grand Porto ». Le reste se répartit entre Braga-Guimarães (20 %), les zones côtières au nord et au sud de Porto (27 %) et, dans une moindre mesure, le reste de la circonscription, vers l'intérieur.

La répartition socio-professionnelle des Français immatriculés au consulat de Porto est diversifiée. Comme à Lisbonne, le nombre des Français travaillant dans le secteur tertiaire est le plus élevé, mais on constate à Porto une proportion plus grande de professions intermédiaires, de commerçants et d'employés, ce qui correspond d'ailleurs au tissu économique et social de la région Nord.

2. Sur les mouvements d'émigration portugaise au XX<sup>e</sup> siècle, voir l'ouvrage de synthèse de J.L. GARCIA, ed., *A emigração portuguesa – Uma breve introdução*, Lisbonne, Ed. Ministério dos Negócios estrangeiros, Secretaria de Estado das comunidades portuguesas, 1998.

1900 1905 1910 1915 1920 1925 1930 1935 1940 1945 1950 1955 1960 1965 1970 1975 1980 1985 1990 1995 2000

Français immatriculés au Portugal au XX<sup>e</sup> siècle

Évolution du nombre des

### Qui sont les Français du Portugal ?<sup>3</sup>

La communauté française au Portugal, en particulier dans la région Nord, s'est considérablement transformée au cours des dernières années du point de vue socioéconomique. En proportion, il y a moins de cadres expatriés mais plus de jeunes Français d'origine portugaise.

Deuxième caractéristique, en raison du phénomène de « retour au pays », la proportion de binationaux est élevée et augmente plus rapidement que celle des mononationaux. Fin 1998, la proportion de Franco-Portugais parmi les Français immatriculés à Porto était de 54 %, contre 49 % à Lisbonne (la proportion de binationaux au niveau mondial étant d'environ 45 %). Il y a lieu de signaler que les double-nationaux ne sont pas comptabilisés comme Français dans les statistiques portugaises – pas plus d'ailleurs qu'ils ne sont comptabilisés comme Portugais dans les statistiques françaises. Ceci explique les différences importantes qui existent entre les chiffres français et ceux de l'administration portugaise pour le nombre de Français résidant au Portugal (et celui de Portugais résidant en France).

Troisième caractéristique : la moyenne d'âge des Français résidant au Portugal ne cesse de baisser. À Porto, elle est de moins de trente ans.

Quatrième observation – qui n'est pas vraiment un trait caractéristique de la population française du Nord du Portugal – les Français résidant au Portugal sont de plus en plus mobiles. En particulier un nombre important de binationaux fait l'aller-retour plusieurs fois par an entre la France et le Portugal pour des séjours plus ou moins longs, qui ne peuvent être considérés comme des voyages d'affaires ou des voyages touristiques. Il s'agit souvent de personnes qui ont de la famille en France et au Portugal, qui ont parfois deux maisons, et qui vivent à cheval entre les deux pays, sans être d'ailleurs nécessairement connues du consulat. Ces mouvements concernent plusieurs dizaines de milliers de personnes chaque année.

Dernière observation : la communauté française immatriculée à Porto se répartit entre 53,8 % de femmes et 46,2 % d'hommes. Cette différence s'explique essentiellement, comme le montrent les statistiques des demandeurs d'emploi du service emploi de la Chambre de commerce et d'industrie luso-française, par la présence dans la circonscription d'un nombre assez important de jeunes femmes françaises célibataires, souvent d'origine portugaise (et donc binationales), venant poursuivre au Portugal des études engagées en France, ou qui sont à la recherche d'un premier emploi.

Tous ces chiffres montrent que la communauté française résidant au Portugal a été renouvelée en profondeur récemment. Cette nouvelle population, plus nombreuse que la précédente, plus jeune, plus « biculturelle », s'accroît régulièrement. Ses caractéristiques sont différentes de celles qu'avait la communauté française au Portugal il y a quelques années. Cette dimension binationale accrue de la communauté française résidente est plus marquée à Porto qu'à Lisbonne.

---

3. Sur ce sujet, voir aussi M. BUC, « Présence française au Nord du Portugal, mutations récentes », in *Images réciproques France-Portugal*, Paris, ADEPBA, 1994 : 471-476.

### **Une intégration moins facile qu'il n'y paraît**

Les conditions d'insertion au Portugal de cette « nouvelle » communauté française peuvent être examinées des points de vue juridique, économique (emplois/métiers), psychologique et culturel.

### ***Les contours flous de la binationalité dans l'Union européenne***

Les Français au Portugal restent des étrangers, au sens juridique du terme, quelles que soient les nouvelles facilités accordées depuis quelque temps aux ressortissants communautaires. Chacun conserve sa nationalité. Chacun doit continuer à s'adresser principalement à son administration nationale (consulat) pour obtenir nombre de documents administratifs (documents d'état civil, passeports, cartes d'identité, validations d'actes notariés...).

Le fait que les deux pays continuent de ne pas inclure les double-nationaux dans leurs statistiques nationales respectives montre la persistance de « modes de gestion » des citoyens strictement nationaux, lesquels, conjugués avec les progrès de l'intégration communautaire, font apparaître des problèmes juridiques nouveaux. Certains des « citoyens européens » particuliers que sont les binationaux peuvent ainsi être comptés deux fois, ou pas du tout. Par exemple, un franco-portugais résidant au Portugal peut théoriquement voter deux fois (voire trois fois) pour la même élection (municipale ou européenne) : à son bureau de vote en tant que portugais ou en tant que français résidant dans le pays, à son consulat en tant que Français. En effet, les échanges de listes électorales censés empêcher le double vote ne comprennent pas les double-nationaux.

Inversement, plusieurs problèmes administratifs sont plus facilement résolus par le fait que l'administré est Franco-Portugais (et donc Portugais au Portugal), plutôt que seulement Français. Par exemple, il est plus facile dans certains cas pour un Franco-Portugais venant de l'extérieur d'accéder à une université portugaise en bénéficiant des places réservées pour les « émigrants » qu'en tant que ressortissant communautaire. À cet égard, le fait d'avoir la double nationalité apparaît encore aujourd'hui plus utile pour certaines démarches que le fait de disposer des nouveaux droits de la citoyenneté européenne.

### ***Les asymétries de développement freinent la mobilité des personnes***

On doit d'abord constater que l'ouverture des frontières ne s'est pas traduite par des mouvements massifs de populations à l'intérieur de l'Union européenne. La proportion du total des « étrangers communautaires » dans chacun des pays de l'Union est en général inférieure à 1 % de la population. Dans le cas des Français au Portugal, ceux-ci représentent à peine plus de 0,1 % de la population portugaise.

La mobilité accrue, au niveau des cadres notamment, n'a pas remplacé les expatriés d'autrefois. Le marché du travail est resté principalement national dans chaque pays. La connaissance de la langue portugaise demeure le premier critère à l'embauche pour un emploi basé au Portugal. La relativement bonne insertion socioprofessionnelle des Français au Portugal est en fait due essentiellement à la forte proportion de binationaux, notamment

dans les professions intermédiaires. Selon les statistiques du service Emploi de la Chambre de commerce et d'industrie luso-française, 70 % des personnes placées sont des binationaux. Les motivations des jeunes luso-descendants pour chercher un emploi au Portugal sont en général d'abord d'ordre privé (famille), plutôt qu'économique. De ce point de vue, la situation est, au Portugal, très différente de celle qui prévaut dans des villes comme Barcelone ou Londres.

Cette différence s'explique notamment par le fait que les salaires de base sont encore deux à trois fois moins élevés au Portugal qu'en France. Début 2000, le salaire minimum s'établissait à 2 087 francs par mois au Portugal, contre 6 881 en France. Sauf pour les cadres ou les travailleurs indépendants, pour lesquels les différences sont moins marquées, le niveau des salaires ne constitue donc pas un élément d'attraction suffisant. On constate ici que la libre circulation des travailleurs est en fait freinée par l'hétérogénéité persistante des niveaux de vie à l'intérieur de l'Union européenne.

De même, les différences de niveau de protection sociale entre la France et le Portugal constituent un frein à la mobilité. Au sein de l'Union européenne, dans le domaine social, les règles communautaires veulent en effet que tous les citoyens européens bénéficient des mêmes aides que celles que perçoit un national du pays de résidence. Mais ces aides sont encore très hétérogènes d'un pays à l'autre de l'Union. Le minimum vieillesse par exemple, qui s'élève au Portugal à 818 francs par mois (au 1<sup>er</sup> décembre 1999), est quatre fois moins élevé qu'en France (3 576 francs par mois au 1<sup>er</sup> janvier 2000) et n'incite pas à l'installation au Portugal de Français démunis – ce que d'ailleurs la réglementation européenne n'encourage pas. Inversement, le bon niveau de couverture sanitaire et de protection sociale en France peut conduire plusieurs personnes, même s'ils elles vivent plus de la moitié du temps au Portugal, à rester affiliées au régime français de sécurité sociale.

Les constatations qui précèdent montrent que la spécificité du « phénomène des luso-descendants » cache en partie les réalités d'une intégration des Français au Portugal plus difficile qu'il n'y paraît. En fait, pour un Français « mononational » désireux de venir travailler au Portugal, les incitations sont faibles, tant sur le plan économique que sur le plan social. Aussi bien, du côté portugais, les ressources humaines locales, notamment au niveau des emplois de cadres, satisfont désormais à meilleur coût les besoins des entreprises, même s'il s'agit de sociétés françaises. Là où il y a encore dix ans tel cadre d'entreprise française était français, il est aujourd'hui portugais, et le Français qui cherche un emploi au Portugal doit offrir désormais une plus-value professionnelle spécifique (par exemple son bilinguisme).

### ***La difficulté de s'intégrer en conservant son identité***

Sans que les conditions d'accueil soient en cause et malgré tous les facteurs de rapprochement qui existent, un ressortissant français au Portugal – comme, sans doute, un ressortissant portugais en France – continue de se sentir culturellement étranger, et reste perçu comme tel, pour la simple raison qu'il n'est pas dans son pays et que le contexte socioculturel dans lequel il vit est différent.

De ce point de vue, il se confirme chaque jour que la connaissance de la langue est un facteur déterminant d'intégration. Et celle-ci sera d'autant plus forte que la maîtrise de la langue sera bonne (expression aisée, absence d'accent, connaissance de l'argot, etc.).

Inversement, si cette condition n'est pas remplie, l'insertion reste souvent difficile ou superficielle. Dans certains cas, on constate que la non-intégration peut conduire à des situations d'isolement social, voire d'exclusion, qui sont d'autant plus difficiles à traiter que les personnes n'ont pas la nationalité du pays où elles vivent.

S'agissant des binationaux, on constate que leur insertion n'est facilitée que dans la mesure où la langue portugaise est bien maîtrisée et où la double culture est « équitablement » assumée. *A contrario*, il n'est pas exceptionnel de voir des binationaux rencontrer des problèmes d'intégration, en dépit – ou à cause – de leur double culture<sup>4</sup>.

\* \* \*

La très forte présence en France de la communauté portugaise, originaire principalement du Nord du Portugal, conjuguée au retour au Portugal depuis plusieurs années d'un nombre important de Portugais ayant vécu en France et de Français d'origine portugaise, font que le Nord du Portugal peut être considéré comme un laboratoire en taille réelle des résultats à attendre de la mise en place de la citoyenneté européenne et de l'Europe sociale.

Or, si l'on observe les conditions dans lesquelles vit au quotidien cette population dont les facteurs d'intégration sont *a priori* favorables, on constate la persistance de nombreux obstacles de fait – administratifs, économiques et culturels –, qui limitent l'intégration et ne favorisent pas l'émergence d'une nouvelle citoyenneté. Il apparaît que la problématique de « la vie à l'étranger », même pour des ressortissants communautaires à l'intérieur de l'Union européenne, reste souvent une problématique classique d'expatriation. Les nouvelles facilités, techniques et juridiques, n'entraînent pas automatiquement la nouvelle citoyenneté.

Le paradoxe de la situation tient dans le décalage, en fait croissant, entre une convergence apparente des conditions objectives de l'intégration (harmonisation politique, juridique et économique, amélioration des moyens de transport, révolution des télécommunications) et la persistance des différences sociétales – de langue, de culture et d'usages –, dont l'hétérogénéité paraît durable, voire irréductible.

Au passage, on peut signaler que les progrès de l'intégration économique (marché unique, euro) ne sont d'aucun effet sur cette problématique.

Face à ce constat, les questions suivantes doivent être posées : pensons-nous que l'essentiel du travail en matière d'intégration européenne est derrière nous ? Disposons-nous d'indicateurs croisés d'insertion des ressortissants communautaires résidant dans un autre pays de l'Union européenne que le leur ? Encourageons-nous suffisamment les échanges réciproques

---

4. Sur les problèmes d'insertion liés à la double culture voir notamment A. GONÇALVES, *Imagens e clivagens – Os residentes face aos emigrantes*, Porto, Afrontamento, 1996 ; Y. CHARBIT, M.-A. HILY, & M. POINARD, *Le va-et-vient identitaire – Migrants portugais et villages d'origine*, Paris, Presses universitaires de France – Institut national d'études démographiques, 1997.

entre citoyens, l'apprentissage des langues, la découverte des cultures non dominantes ? Que faisons-nous au niveau local pour promouvoir la démocratie, le civisme et la participation ?

C'est de la réponse à ces questions, et en partant de l'examen attentif des situations actuelles, que pourront être identifiés les éléments permettant de progresser effectivement dans la mise en place d'une véritable Europe des personnes, plus cohérente et plus sociale, et où chacun conserve son identité.

*Porto, le 20 mai 1999*

**Jean LAMY**

Consulat général de France à Porto